



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1209

9 octobre 2015

- **La diplomatie américaine en renfort au Conseil électoral, malgré de multiples controverses sur le processus**
- **Inquiétude de diverses organisations après la démission du conseiller électoral Néhémie Joseph**
- **Choléra : 15 décès et environ 120 personnes infectées, en septembre 2015, à Marigot (SudEst)**
- **Le budget national 2015-2016, non conforme aux objectifs de développement national, selon des associations**

>> La diplomatie américaine en renfort au Conseil électoral, malgré de multiples controverses sur le processus

Le Conseil électoral provisoire (CEP) se félicite des déclarations du secrétaire d'Etat américain, John Kerry, le 6 octobre 2015, en faveur de la poursuite du processus électoral controversé, dont le premier tour des législatives est sérieusement mis en question. « La violence et l'intimidation n'ont pas leur place dans le processus électoral. Nous voulons que les élections d'octobre et les autres tours se passent bien, car nous voudrions vous voir franchir un prochain seuil important : la transition vers une économie florissante et un système démocratique que vos citoyens méritent et dont ils ont besoin », déclare le secrétaire d'Etat américain. « C'est une position qui vient appuyer les efforts que le CEP accomplit pour organiser de bonnes élections dans le pays », applaudit le trésorier de l'institution électorale, Ricardo Augustin. Depuis la démission du CEP de Me Néhémie Joseph, plusieurs organisations ont exprimé leur inquiétude en ce qui a trait à la réalisation effective d'élections honnêtes, crédibles et démocratiques dans le pays. La visite du secrétaire d'Etat américain aura-t-elle un impact pouvant apaiser les inquiétudes de certains partis, qui appellent à la formation d'un nouvel organisme électoral et d'un gouvernement de transition ? En démissionnant, Néhémie Joseph a répondu à l'appel

lancé par les protestataires qui réclament la démission des membres de l'organisme électoral et l'annulation des élections législatives controversées, estiment les responsables de l'Espace de résistance patriotique. Haïti a besoin d'institutions légitimes et représentatives et ceci ne peut se faire sans avoir des élections libres, honnêtes, sans violence et sans intimidation, affirme John Kerry. « L'avenir d'Haïti ne sera pas défini par l'aide externe, bien que ce soit nécessaire pour le moment. L'avenir d'Haïti dépend de l'unité de son peuple et de votre capacité à développer des institutions démocratiques fortes », ajoute Kerry qui insiste sur la volonté des Etats-Unis et de la communauté internationale d'aider le CEP à avoir « un processus beaucoup plus paisible et beaucoup plus facile ». « L'exercice démocratique du 9 août était loin d'être parfait. Il a mis en exergue des faiblesses, à la fois conjoncturelles et structurelles, de notre système politique », reconnaît le président Martelly, tout en affirmant la volonté du gouvernement de tout mettre en œuvre pour la réussite du processus. Les élections législatives émaillées de diverses fraudes, d'irrégularités et de violences, sont dénoncées par des organisations de défense des droits humains, des partis politiques et divers secteurs de la vie nationale.

>> Inquiétude de diverses organisations après la démission du conseiller électoral Néhémie Joseph

Les motifs de démission, avancés par le conseiller électoral Me. Néhémie Joseph, « renforcent les inquiétudes des parties prenantes aux élections en ce qui a trait à la réalisation effective d'élections honnêtes, crédibles et démocratiques et au respect du vote populaire », expriment plusieurs organisations sociales dans un communiqué du 5 octobre. «

Aujourd'hui, j'ai, de plus en plus, la conviction de terminer ma mission en me versant dans l'illégalité », écrit Me. Néhémie Joseph dans sa lettre de démission. Le comportement de l'institution électorale, qui a décidé de ne pas tenir compte des sanctions réclamées par plusieurs franges de la société haïtienne, risque de saper toute la confiance de la

population dans le processus électoral, estiment ces organisations. Le Réseau national de défense des droits humains, le Conseil national d'observation des élections et le Conseil haïtien des acteurs non étatiques critiquent également l'absence de transparence dans le processus d'évaluation, annoncée par le CEP, sur les élections controversées. Ces organisations regrettent que les élections des collectivités territoriales soient traitées avec tant de négligence. Les élections locales revêtent une importance capitale pour une participation citoyenne effective de nature à mettre le

pays sur les rails de la démocratie, indiquent-elles. « En aucune façon, elles ne peuvent encore être reléguées à l'arrière-plan. La société haïtienne attend donc qu'elles aient lieu au moins au cours de l'année 2015 », exigent-elles. Les pouvoirs locaux sont des pouvoirs de proximité, alors que les pouvoirs législatif et exécutif sont plus éloignés de la population haïtienne, notamment des couches vulnérables. Ces élections locales, préalablement prévues pour le 25 octobre, ont été renvoyées au 27 décembre.

>> Choléra : 15 décès et environ 120 personnes infectées, en septembre 2015, à Marigot (SudEst)

15 personnes sont décédées et environ 120 autres ont été infectées du choléra, en septembre 2015, dans la commune de Marigot. Parmi les 15 décès, 9 ont été recensés dans les institutions et 6 dans des communautés. Cette propagation de la maladie serait due à un cercueil d'une personne morte de choléra, établi dans la zone, selon les témoignages recueillis par AlterPresse. Cette recrudescence du choléra survient à un moment où la plupart des Unités de traitement du choléra (UTC) sont dysfonctionnelles à travers le département du Sud-Est. Une personne atteinte de choléra a besoin d'au moins mille gourdes pour parcourir une dizaine de kilomètres sur une voie

cahoteuse et être transportée en ambulance à une UTC de Marigot, dénonce Dieufort Noël, un membre de l'Assemblée de la section communale (ASEC). Un appel au secours est lancé auprès des autorités concernées pour éviter toute nouvelle propagation de l'épidémie, notamment durant la saison pluvieuse. Le délégué départemental, Pierre Michel Lafontant, souligne l'incapacité de l'UTC de Marigot d'accueillir les personnes infectées, qui sont souvent transférées à l'hôpital public de Jacmel. Le représentant de l'exécutif affirme avoir informé les ministères de la santé publique ainsi que de l'intérieur et des collectivités territoriales, afin de prendre les décisions appropriées.

>> Le budget national 2015-2016, non conforme aux objectifs de développement national, selon des associations

« Non conforme » aux objectifs de développement national, le budget national 2015-2016 ne pourrait pas permettre de relever les grands défis conjoncturels auxquels fait face Haïti, déplorent la Plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA) et l'Association des économistes haïtiens (AEH). Le budget national mérite d'être complètement révisé. Il ne s'agit pas seulement de revoir 2 ou 3 postes, il faudrait changer les procédures d'élaboration budgétaire. Le processus devrait commencer au niveau des collectivités territoriales, soutient le directeur de la PAPDA, Camille Chalmers. L'enveloppe globale du budget pour l'exercice fiscal 2015-2016 s'élève à 122,6 milliards de gourdes, soit une augmentation de 11,8% par rapport au budget rectificatif 2014-2015. « Il n'est pas normal que le budget soit élaboré en dehors de la Constitution de 1987. Aujourd'hui, le processus budgétaire est centralisé, comme il l'était avant la Constitution de 1987. Ceci va à l'encontre de l'esprit fondamental de la Constitution de 1987 qui est la décentralisation », affirme Camille Chalmers. Le fait que 94% à 98% du budget national soit concentré entre les mains de l'exécutif constitue une anomalie. De plus, le législatif,

l'appareil judiciaire et le Conseil électoral sont marginalisés, dénonce Chalmers. Dans ce nouveau budget, le gouvernement prévoit de consacrer des investissements importants aux infrastructures agricoles et à la construction afin, dit-il, de soutenir la croissance économique. Même si le gouvernement annonce que 4 à 5% du budget est réservé à l'agriculture, ce pourcentage n'est pas décaissé, regrette l'économiste Eddy Labossière, président de l'AEH. Le fait que 95 % des investissements agricoles proviennent le plus souvent de l'aide internationale montre que l'État haïtien ne fait aucun effort pour promouvoir l'agriculture. Cependant, « c'est pour la première fois, dans toute l'histoire de ce pays, que nous avons un budget financé à 75% par les ressources nationales », applaudit Eddy Labossière. « Nous ne pouvons pas espérer grand chose du fonds PetroCaribe, parce que le coût du baril de pétrole va chuter, puisque l'Iran compte s'ouvrir au marché international », anticipe-il. Le prix du baril de pétrole s'est élevé à \$61.92 à l'échelle internationale en mars 2015, alors qu'il était en dessous de \$40 en janvier. Il rappelle que l'international n'a pas financé le budget cette année à cause des scandales de corruption.

A lire également :

- Des organisations annoncent un nouveau sitin pour dénoncer un éventuel décret gouvernemental sur la loi minière (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18977>);
- Délimitation territoriale : L'Arcahaie toujours en proie à de vives tensions (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18966>);
- Le secteur vodou divisé sur la désignation d'un représentant au sein du Cep (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18971>);
- Médias : Journée portes ouvertes, le 20 octobre 2015, à l'occasion des 14 ans du Groupe Médialternatif (<http://www.alterpresse.org/spip.php?article18974>).